

Fiche de produit: Capi 23

ENTREPRISE	P&V Assurances SCRL
Nom du produit	Capi 23
Description	contrat universal life lié à un fonds de placement branche 23
Couverture	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de vie : le montant de l'épargne constituée. Les réserves constituées dans le Capi23, éventuellement majorées des réserves constituées dans le Managed Fund • En cas de décès, la réserve d'épargne est versée, avec au moins le CD
Participation bénéficiaire	<p>Oui</p> <p>Le client peut choisir entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stability Fund - Balanced-Low Fund - Balanced Fund - FFG Architect Strategy Fund - Dynamic Fund - Aggressive Fund (pas disponible dans Epargne-Pension) <p>Switch gratuit 1 x par an</p> <p>Le fonds choisi pour la participation bénéficiaire doit être le même que le fonds éventuellement choisi pour la partie concernée du paiement de prime.</p>
Financement	prime ou prime unique
Tarif Capi 23/Managed Fund	<p>Taux d'intérêt : 0,45% ou 0%</p> <p>Managed Funds: Stability, Balanced-Low, Balanced, FFG Architect Strategy, Dynamic ou Aggressive Fund</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Aggressive Fund n'est pas disponible dans Epargne-Pension • pour les régimes fiscaux EIP, Epargne-Pension, Epargne à long terme et Epargne non fiscale (à l'exception du Plan Jeunesse), la prime peut être répartie sur un Capi23 et un Managed Fund. Le fonds pour la partie du paiement de prime doit être le même que celui de la participation bénéficiaire. • lorsqu'on choisit d'investir une partie de la cotisation dans un Managed Fund, cette partie doit s'élever à minimum 20% de la cotisation totale. • Si l'on opte pour une prime entière dans la branche 23, aucune garantie complémentaire ne peut être souscrite dans le contrat. • la répartition de la prime peut toujours être adaptée. Il n'y a qu'un Managed Fund possible par contrat. Si l'on modifie la répartition de la prime pour le futur vers un autre fonds, la

	réserve sera également transférée (le cas échéant, les frais pour le transfert de la réserve seront imputés, cf. infra)
Tarif décès	Tarif non-fumeur à partir de 50.000,00 EUR La prime de risque décès est, le cas échéant, prélevée proportionnellement de la partie Capi23 et de la partie Managed Fund.
Garanties complémentaires	accidents, I1, 12, AG1
Fiscalité – Taxe sur les primes	<ul style="list-style-type: none"> • Non fiscal : 2% • Epargne à long terme : 2% • Epargne-pension : 0% • Pension Libre Complémentaire Indépendants / INAMI : 0% • Top-Hat Plus Plan : 4,40%
Acceptation médicale	Oui, si CD > 30.000 EUR
Divers	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité de rachat conformément aux dispositions légales. De plus amples informations sont reprises dans les fiches d'infos financières et dans les conditions générales. • possibilité d'avance (sur la partie Capi 23) conformément aux dispositions légales. De plus amples informations sont reprises dans les fiches d'infos financières et dans les conditions générales.
Frais	<ul style="list-style-type: none"> • 7% par versement • forfait annuel appliqué sur la partie Capi23 : 14,71 EUR Ce montant forfaitaire est indexé chaque année en fonction de l'indice "santé" des prix à la consommation du mois de janvier (montant de base 12,50 EUR en janvier 2010). • frais de gestion Managed Funds (sont prélevés de la valeur d'inventaire nette du fonds) : <ul style="list-style-type: none"> Stability : 0,75% Balanced Low: 0,75% Balanced :0,90% FFG Architect Strategy Fund: 0,75% Dynamic :1,00% Aggressive :1,00% • frais de gestion sur le capital de risque décès : <ul style="list-style-type: none"> • capital < 18.000 EUR : 0,1% • capital ≥ 18.000 EUR : aucun • frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> - 5% sur la valeur de rachat. Ce pourcentage décroît de 1% par an au cours des cinq dernières années. - En 2^{ème} pilier aucun frais de sortie n'est dû lors de la mise à la retraite effective du preneur d'assurance ou en cas de versement au moment où l'affilié : <ul style="list-style-type: none"> ○ remplit les conditions de retraite anticipée (sans mise à la retraite effective) ou

